



FICHE D'INSCRIPTION ANNÉE SCOLAIRE 2024-2025

VACANCES D'ÉTÉ 2025

4 à 13 ans dans l'année civile d'inscription



INSCRIPTION À L'ACCUEIL DE LOISIRS DE LA CHARPRAIE

	REPRÉSENTANT LÉGAL 1 Se désigne comme payeur et destinataire des factures	REPRÉSENTANT LÉGAL 2
NOM		
PRÉNOM		
DATE DE NAISSANCE	/...../.....	/...../.....
LIEU DE NAISSANCE	à dépt	à dépt
ADRESSE		
CODE POSTAL-VILLE	■ ■ ■ ■ ■	■ ■ ■ ■ ■
TÉL. DOMICILE	■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■	■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■
TÉL. PORTABLE	■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■	■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■
E-MAIL	@.....	@.....
PROFESSION		
NOM ET ADRESSE DE L'EMPLOYEUR		
TÉL . TRAVAIL	■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■	■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■

En cas de garde alternée et partage des frais, chaque parent doit remplir 1 fiche d'inscription.

Les tarifs sont fonction du quotient familial.

Accueil de Loisirs - Tarif Journée

TOURS	HORS-TOURS
entre 3,90 € et 19,10 €	entre 22,90 € et 38,10 €

Un tarif spécifique pourra être appliqué pour les enfants bénéficiant d'un P.A.I. (allergies alimentaires, diabète, ...)
avec panier repas fourni par la famille.

Pour calculer le tarif :

- ☐ Je fournis une attestation CAF récente et autorise la conservation des données me concernant.
- ☐ Je communique mon n° allocataire CAF 37
et autorise la consultation et la conservation des données me concernant.
- ☐ Si non allocataire CAF, je transmets mon dernier avis d'imposition et la fiche quotient familial complétée au guichet.
- À défaut, le tarif maximum est appliqué.

Pièces à remettre lors de l'inscription :

- ▶ Décharge de responsabilité,
- ▶ Fiche sanitaire (se munir du carnet de santé de l'enfant).

DOSSIER À REMPLIR ET À REMETTRE AU SERVICE FAMILLES Guichets n°17 et 18

VILLE DE TOURS

Guichets d'accueil du Service Familles
1 à 3 rue des Minimes
37926 TOURS CEDEX 9
Téléphone : 02 47 21 65 76
espace-famille@ville-tours.fr

ÉTAT CIVIL DE L'ENFANT	1 ^{er} ENFANT	2 ^e ENFANT	3 ^e ENFANT
Nom(s)			
Prénom(s)			
Date(s) de naissance			
École(s)			
Classe(s)			
P.A.I. (allergies alimentaires, diabète,...) AEEH (reconnaissance handicap)	P.A.I. ☐ AEEH ☐	P.A.I. ☐ AEEH ☐	P.A.I. ☐ AEEH ☐
CHOIX DU MENU	☐ mixte ☐ mixte sans porc ☐ végétarien	☐ mixte ☐ mixte sans porc ☐ végétarien	☐ mixte ☐ mixte sans porc ☐ végétarien

Cochez les périodes d'inscription pour chaque enfant.

Juillet 2025	du 7 au 11 juillet (5 jours)			
	du 15 au 18 juillet (4 jours) fermeture le 14 juillet			
	du 21 au 25 juillet (5 jours)			
	du 28 juillet au 1er août (5 jours)			
Août 2025	du 4 au 8 août (5 jours)			
	du 11 au 14 août (4 jours) fermeture le 15 août			
	du 18 au 22 août (5 jours)			
	du 25 au 29 août (5 jours)			

SITE D'ACCUEIL CHOISI DANS LA LISTE	JUILLET :
	AOÛT :

J'autorise ☐ OUI ☐ NON

la publication de l'image de mon (mes) enfant(s) dans le cadre des activités de l'accueil de loisirs sur les supports suivants notamment : journaux et brochures d'information municipale, site internet de la ville de Tours, reportages télévisés ayant pour objet la communication de la ville de Tours et des services publics, dans le monde entier et pour la durée légale des droits.

Je certifie avoir souscrit un contrat d'assurance en responsabilité civile pour mon (mes) enfant(s) :

Nom de l'assurance..... N° du contrat :

J'autorise en cas d'accident, à l'occasion duquel le nom de mon enfant pourrait être mentionné de quelque manière que ce soit, la communication du rapport d'accident en intégralité, y compris avec les mentions de mes coordonnées, aux assureurs en charge de la gestion de l'accident, à leur demande expresse.

J'atteste avoir pris connaissance du règlement intérieur et financier 2024-2025 relatif à cette activité, et à le respecter.

Il est consultable et téléchargeable sur tours.fr

Je soussigné(e)....., responsable légal(e) de(des) l'enfant(s) à inscrire :

- déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche, notamment **l'adresse de mon domicile** ;
- m'engage à signaler par écrit tout changement dans ces renseignements qui interviendrait au cours de l'année scolaire.
- m'engage pour le compte de tout autre titulaire de l'autorité parentale.
- autorise le personnel de la Ville de Tours à faire pratiquer toute intervention et soins d'urgence et/ou hospitaliers, aux enfants identifiés sur la présente fiche.

TOURS, le

Signature obligatoire,